

LA VOIX DU NORD

VENDREDI 12 OCTOBRE 2018

Douaisis

PENSEZ-Y !

RESTOS DU CŒUR D'ANICHE

Inscriptions le mercredi 24 octobre, lundi 5 et mardi 6 novembre, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30 ; jeudi 25 et vendredi 26 octobre, jeudi 8 novembre, de 13 h 30 à 15 h 30, au centre d'Aniche, 1, place Berrioz.

BONJOUR

NOËL TOUS LES JOURS. C'est devenu un lieu commun de le dénoncer mais c'est tellement vrai : chaque année, les catalogues de jouets arrivent un peu plus tôt dans la boîte aux lettres familiale. À la plus grande joie des deux petites têtes blondes qui vivent sous mon toit, le premier d'une longue série a été déposé la semaine passée et, à ce jour (enfin, hier) trois catalogues squattent la table basse du salon. Mais personne ne leur a dit que c'est dans

trois mois, Noël ? Halloween n'est même pas passé que citrouilles et sorcières sont déjà remises... À ce rythme, d'ici peu, les catalogues débarqueront dès juin et on ne saura plus s'ils ont six mois d'avance ou six mois de retard ! Bon, l'avantage, c'est que ça coïncide avec l'ouverture d'un magasin de jouets éphémère, passage Gayant, à Douai (p. 15). Je crois que le père Noël va, lui aussi, avoir droit à ses lettres avec trois mois d'avance. ■ J. G.

Météo

Matin 11°C



Demain

Matin 14°C



Après-midi 23°



Après-midi 25°



L'hôpital au chevet des bébés nés sous le secret



LIRE
P.10

MONTIGNY-EN-OSTREVENT

Dix mois après l'agression mortelle, des arrestations P. 11

ANICHE

Adam Kryz annonce sa participation aux municipales P. 14

AUCHY-LEZ-ORCHIES

Le projet de béguinage se précise P. 16

FÉCHAIN

Ce week-end, une commémoration exceptionnelle P. 20

CUEILLETTE DE FERIN

CUEILLEZ VOS POMMES !

A 30 secondes de l'hôpital de Douai (direction Bapaume)
Route de Dechy - RD 25 - 59169 FERIN - 06 95 16 31 20
cueillettedeferin.fr
Du lundi après-midi au dimanche soir 9h30 à 12h et 14h15 à 19h

Quand l'hôpital raconte en images les premiers pas des bébés nés sous X

À l'hôpital de Douai, des « trousseaux de naissance » personnalisés sont offerts aux familles adoptantes pour leur raconter les premières heures des enfants nés sous X qu'elles accueillent. Un geste rare, empli de pudeur et de bienveillance.

PAR ARNAUD DÉTHÉE
douai@lavoxdunord.fr

DOUAISI. Cela fait un moment déjà que les équipes du service de néonatalogie œuvrent avec discrétion en faveur des familles qui offriront un foyer aux enfants nés sous X à l'hôpital. Le sujet n'en reste pas moins sensible. « On dit sous le secret, pas sous X, corrige Françoise (*), cadre de santé. Et on ne parle pas d'abandon, mais de dons de mamans qui accouchent anonymement. Mamans qu'on ne ren-

secret, on confectionne un trousseau de naissance destiné à la future famille adoptante, raconte Christelle (*), cadre en pédiatrie. On raconte en photos le premier bain, le premier biberon, le premier doudou... Il y a une petite boîte qui renferme une mèche de cheveux ou encore le bracelet d'identité. Certaines d'entre nous personnalisent les albums avec du scrapbooking. Le but, c'est de combler un manque en offrant aux familles ces premières heures de vie qu'elles n'ont pas partagées avec lui. »

BESOIN DE LIEN MATERNEL

La création des trousseaux, joliment illustrés et financés grâce au soutien de partenaires privés, a permis aux blouses blanches de prendre du recul face au besoin de lien maternel de ces enfants démunis. « Certaines d'entre nous avaient tendance à s'investir beaucoup auprès de ces bébés qui ne connaîtront a priori jamais leur maman biologique », confirme cette auxiliaire de puériculture. « On entendait parfois des "Voilà mon fils", "Viens ici mon bébé", dans la bouche de certaines professionnelles qui se voyaient un peu comme des mamans de substitution. Depuis les trousseaux, on a moins ce genre de réactions. » Jusqu'à présent, peu de familles



L'album photos conçu par les professionnelles du service de néonatalogie.

adoptantes se sont manifestées auprès du service pour saluer cette délicate attention. L'équipe n'en prend pas ombrage et accueille ça avec philosophie. « Ces enfants, ils ne restent parmi nous

que trois jours, ensuite ils sont pris en charge par le Département. C'est comme ça. Une fois, on a reçu une carte de remerciements qui nous a beaucoup touchées. Et la visite d'une maman

qui voulait voir le service dans lequel son enfant adopté était né. Le trousseau, c'est notre cadeau de naissance en quelque sorte. Et la vie continue... »

1. Prénoms d'emprunt

“ Pour chaque enfant né sous le secret, on confectionne un trousseau de naissance destiné à la future famille adoptante. ”

contre jamais d'ailleurs, et que personne n'est là pour juger. » Si le vocabulaire est choisi, c'est que l'arrivée de ces enfants au statut singulier suscite toujours une émotion particulière dans le service. Les soignantes ont appris à composer avec elle en exprimant en images et en mots. « Pour chaque enfant né sous le

C'est quoi l'accouchement sous X ?

Plusieurs semaines avant son accouchement, voire le jour J, une femme peut demander à accoucher dans l'anonymat au sein d'un établissement de santé public ou privé. On appelle ça accoucher « sous X », ou « sous le secret ». Aucune pièce d'identité ne lui sera demandée et aucune enquête ne sera menée la concernant. La mère confie alors son enfant à l'État. Refuser d'être mère est un droit que la loi française accorde aux femmes.

Qui lui donne un prénom ?

À l'hôpital de Douai, ce sont les professionnelles du service de néonatalogie qui nomment provisoirement ces enfants nés sous le secret. Trois prénoms communs leur sont donnés, qui figurent sur le bracelet de naissance. Ces prénoms ne sont toutefois pas officiellement enregistrés à l'état civil puisque c'est la famille adoptante qui en décidera en dernier ressort.

À qui est confié l'enfant ?

Les enfants sont pouponnés 3 à 4 jours au sein du service de néonatalogie puis confiés aux services départementaux de l'aide sociale à l'enfance qui les prennent en charge, les placent en pouponnière ou chez une nourrice. Après un délai légal de 2 mois, l'enfant est admis comme pupille de l'État et peut être proposé à l'adoption.

La mère peut-elle revenir sur sa décision ?

La mère (ou le père, quoique rarement présent) dispose d'un délai de deux mois pour se rétracter, reconnaître et reprendre l'enfant. La mère a alors l'obligation de reconnaître son bébé.

Un enfant né sous X peut-il retrouver ses parents ?

Si la mère biologique a laissé des données personnelles sous pli fermé comme cela lui est proposé le jour de son admission (nom, coordonnées, renseignements sur sa santé et celle du père, circonstances de la naissance de l'enfant...), l'individu né sous X pourra prétendre y avoir accès. Adolescent, il pourra consulter ce pli à partir de 13 ans, accompagné d'un parent adoptif, ou seul à compter de sa majorité. Néanmoins, il aura beau apprendre l'identité de ses géniteurs, ces derniers ne deviendront pas pour autant ses parents au regard de la loi.

LE CHIFFRE

4 C'est le nombre moyen d'enfants qui naissent sous X chaque année au centre hospitalier. Un chiffre qui a pu monter à dix. On estime à 600 le nombre d'accouchements sous X chaque année en France.